

Situation, organisation et objectifs

1. Situation de travail

Les installateurs-électriciens CFC, les planificateurs-électriciens CFC ou les électriciens de montage CFC installent et réalisent des projets de construction techniques. Ils reconnaissent et tiennent compte des caractéristiques des matériels d'installation passifs et les dimensionnent correctement. Ils réalisent ces installations dans le respect des normes et prescriptions en vigueur. En outre, ils réalisent des calculs électrotechniques simples et réalisent les tests initiaux accompagnant les travaux.

2. Organisation personnelle

- Informer et négocier avec la hiérarchie d'entreprise (finances, horaire, mise à disposition locaux/appareils).
- Être efficace dans la gestion du quotidien.
- Être créatif dans la recherche de solutions organisationnelles.
- Prioriser vos activités afin de dégager du temps pour travailler à la maison.
- Organiser votre vie privée afin de ménager l'équilibre familial.

3. Objectifs fixés par la Directive de formation BPEL**3.1 Domaine d'activité**

Les Électriciens chef de projet en installation et sécurité traitent des projets électriques de manière autonome et sous la surveillance d'une personne du métier. Ils réalisent les contrôles et les mesures électrotechniques selon l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT). Les domaines principaux sont l'installation, la sécurité électrotechnique, les activités de contrôle et occasionnellement la planification.

3.2 Compétences opérationnelles principales

Les Électriciens chefs de projet en installation et sécurité :

- rédigent et dirigent des projets électrotechniques sur des bases techniques et économiques du projet ;
- planifient et réalisent des projets électrotechniques efficaces énergétiquement ;
- contrôlent la sécurité électrotechnique ;
- fournissent des prestations de sécurité ;
- procèdent aux contrôles de sécurité finaux, de réception ou périodiques et aléatoires selon l'OIBT ;
- effectuent des consultations spécialisées dans le domaine de la sécurité ;
- agissent en respectant les normes en tenant compte de l'historique des normes ;
- entretiennent les relations avec la clientèle et les développent ;
- forment les apprentis et les collaborateurs ;
- portent la responsabilité de l'entretien de l'infrastructure ;
- planifient les ressources humaines ;
- dirigent, accompagnent et coordonnent les équipes de travail ;
- agissent selon des critères hautement écologiques et aspects énergétiques.

3.3 Exercice de la profession

Les Électriciens chefs de projet en installation et sécurité agissent de façon très autonome. Ils travaillent en général dans des entreprises d'installation électriques, bureaux de planification, entreprises de contrôle, sociétés de distribution d'électricité ou dans l'industrie. Dans le cadre de leur activité professionnelle, ils sont directement responsables de leurs actions face à la clientèle.

Les Électriciens chefs de projet en installation et sécurité négocient avec les clients et les autorités. Ils concrétisent les résultats sous forme de projets conformes aux besoins. Ils analysent et évaluent les développements techniques et sociaux pouvant aboutir à des solutions innovantes. Une tâche essentielle est l'engagement, la formation et la direction des apprentis et des collaborateurs.

Les Électriciens chefs de projet en installation et sécurité conseillent et coordonnent dans le domaine de l'installation et de la sécurité les corps de métier proches de la branche tels que chauffage, ventilation, climatisation et sanitaire et apportent leur aide pour les interfaces électrotechniques. Ils développent, si nécessaire, les aides, instruments et méthodes qu'ils utilisent.

Durant toute la durée de votre formation, il est conseillé que votre entreprise soit associée à ces objectifs pour augmenter votre expérience professionnelle et la réussite à votre examen.